Séance d'information

Aqueducs privés Mont Suisse, Black Hawk et Le Nordais

Présentée par :
Jean-Philippe Gadbois, directeur général
Marie-Ève Beaumier, directrice générale adjointe
Sébastien Bouchard, directeur du Service du génie
David Girard, superviseur Hygiène du milieu

AVERTISSEMENT

Cette séance est filmée et enregistrée.

Ville de
Saint-Sauveur

Déroulement de la séance

1. Objectifs de la rencontre
2. L’eau potable à Saint-Sauveur
3. Aqua-Gestion inc.
4. État des réseaux
5. Questions reçues
6. Période de questions
7. Coordonnées importantes

Ville de Saint-Sauveur

Objectifs de la rencontre

1. Faire connaissance et échanger de l'information
2. Présenter le contexte
3. Expliquer la démarche mise en place par la Ville
4. Répondre à vos questions *(si possible!)*
5. Entendre vos préoccupations

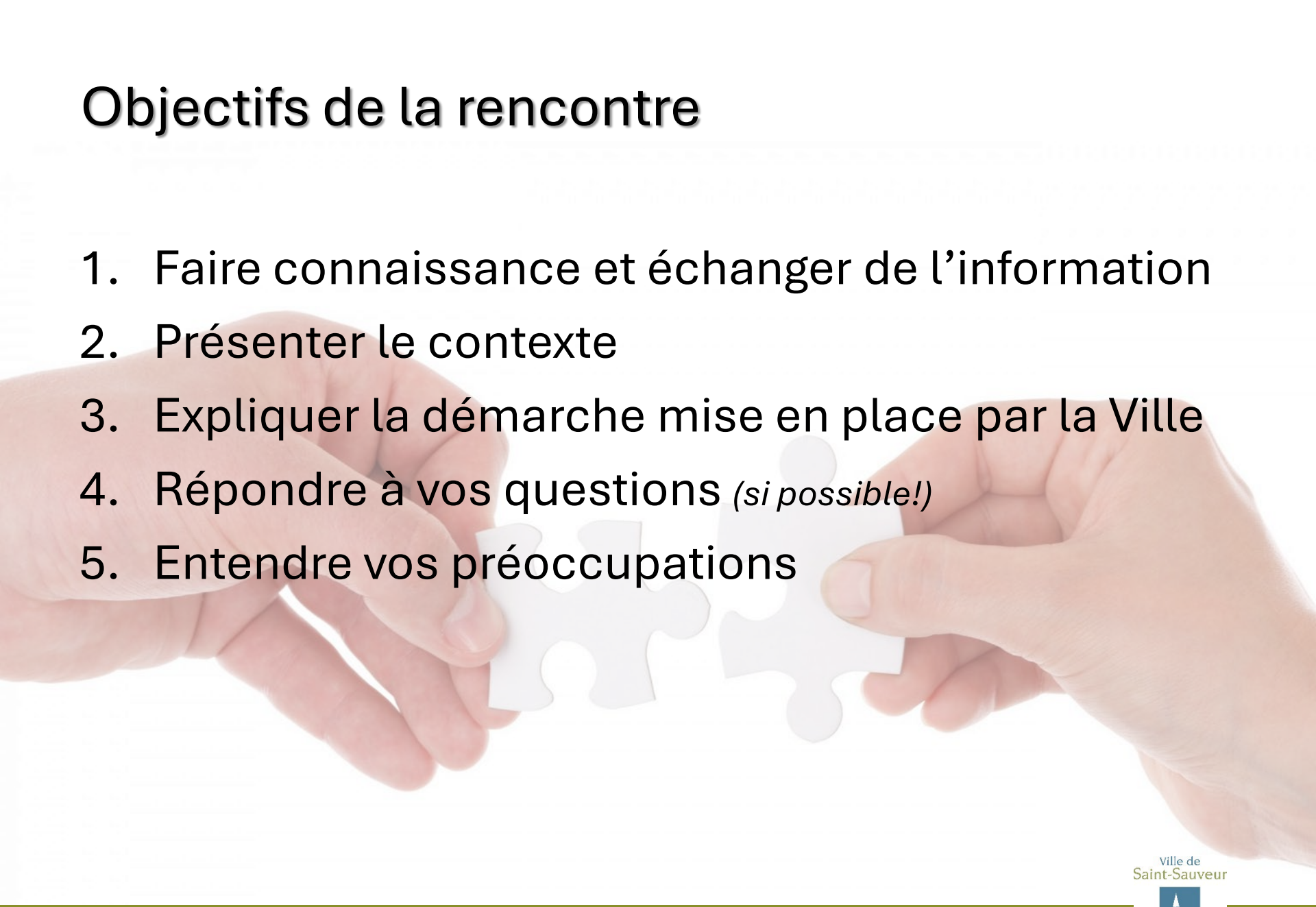

Ville de Saint-Sauveur

L’eau potable à Saint-Sauveur

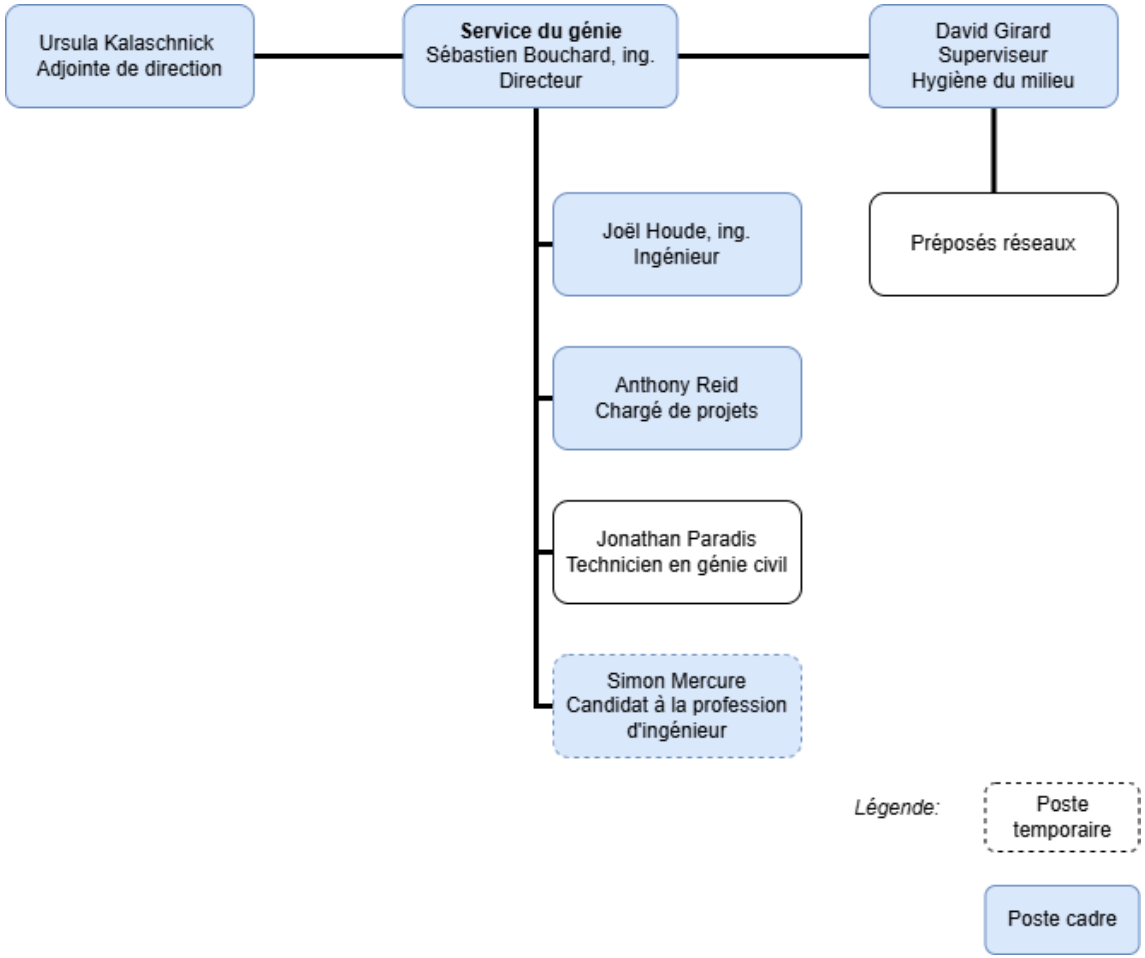

Ville de Saint-Sauveur

L’eau potable à Saint-Sauveur

- 2 réseaux d’aqueducs municipaux
  - 21 réseaux appendices
- 24 réseaux d’aqueducs privés
  - 6 réseaux exploités par Aqua-Gestion inc.
  - 5 réseaux détenus par Aqua-Gestion inc.
- Résidences desservies par un puit artésien privé

Ville de Saint-Sauveur

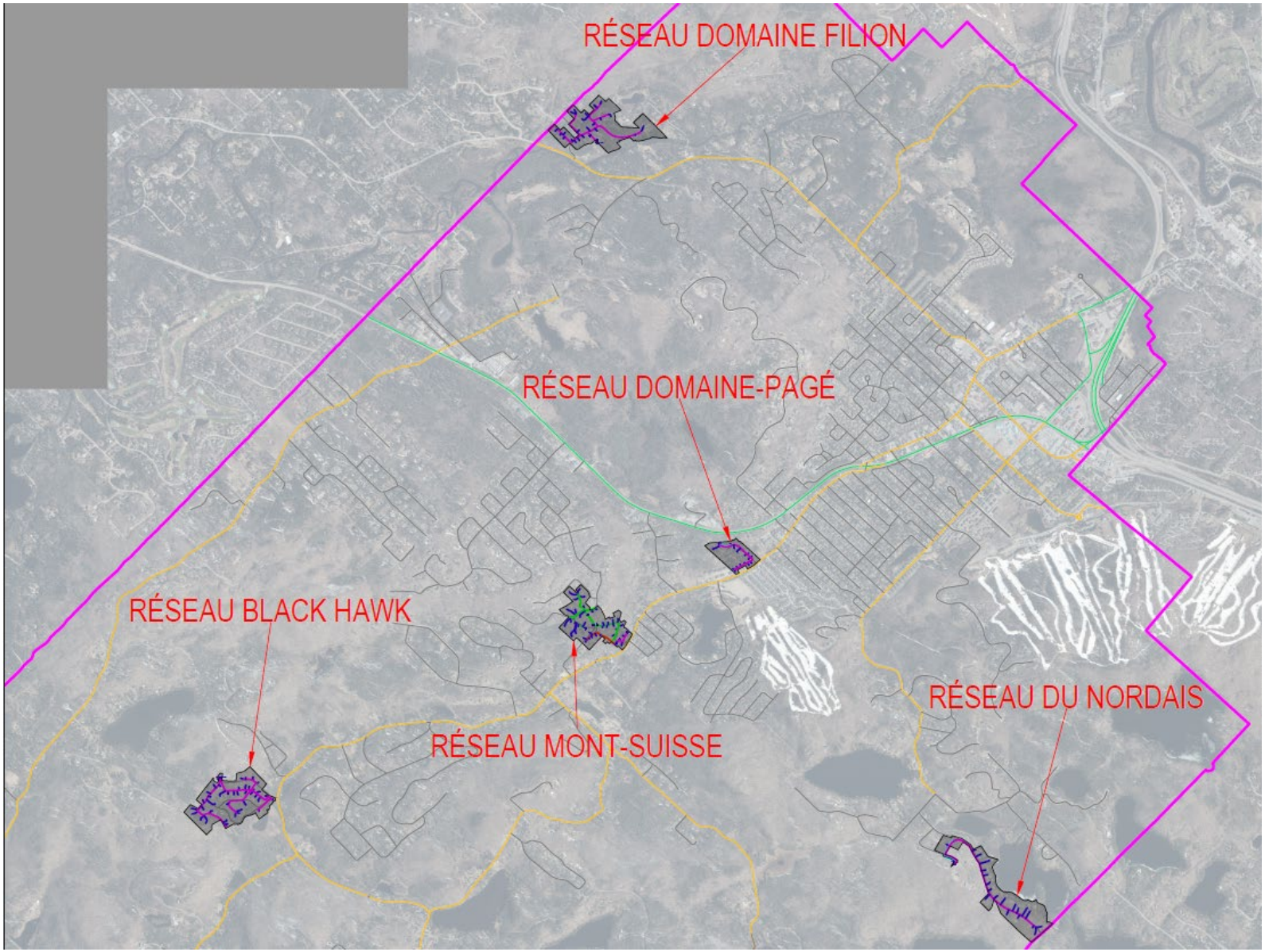

Ville de
Saint-Sauveur

Règlement sur les aqueducs et égouts privés (2018)

- L'article 3 du règlement prévoit que le responsable d'un système d'aqueduc ou d'égout doit assurer un service continu aux personnes desservies par son système.

- Il doit également maintenir son système en bon état de fonctionnement.

Ville de Saint-Sauveur

Règlement sur la qualité de l'eau potable (2001)

- Respect des normes de qualité de l'eau potable définies au règlement pour tous les systèmes et suivi requis si la non-conformité des eaux aux normes établies est soupçonnée
- Échantillonnage régulier de l'eau distribuée pour tous les systèmes desservant plus de 20 personnes
- Actions à entreprendre en cas de résultats non conformes ou de défaillance du système de traitement

Ville de Saint-Sauveur

Législation applicable

Propriétaire d'un réseau privé

> 1

- Loi sur la qualité de l'environnement
  - Règlement sur les aqueducs et égouts privés
  - Règlement sur la qualité de l'eau potable

Municipalités

- Loi sur la qualité de l'environnement
  - Règlement sur la qualité de l'eau potable
  - Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection
- Loi sur les cités et les villes
- Loi sur les compétences municipales
- Loi sur la fiscalité municipale
- Loi sur les dettes et les emprunts municipaux

Ville de Saint-Sauveur

Fin des activités d'Aqua-Gestion inc.

4 mars

Fin des activités d'Aqua Gestion inc., impactant plus de 10 municipalités

13 mars

Avis d'ébullition préventif à la demande de la Santé publique

18 mars

Rencontre entre les représentants du MELCC et la direction générale de la Ville

19-20 mars

Visite des installations d'Aqua-Gestion par le personnel de la Ville

2 avril

Réception de l'ordonnance provisoire

9 avril

Invitation aux séances d'information

Ville de Saint-Sauveur

Un front commun

12 municipalités concernées

21 réseaux d'aqueducs privés

OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LE GROUPE:

- Coordonner nos actions politiques;
- Utiliser un discours unique;
- Maximiser notre position d'influence;
- Partager nos expertises.

Ville de Saint-Sauveur

Réseau d’aqueduc Mont Suisse

Ville de
Saint-Sauveur

Réseau d'aqueduc Mont Suisse

46 résidences connectées

Constats:

- Accès à la station sous terraine à corriger
- Pas de point d'échantillonnage
- Pas de groupe électrogène
- Pas de télémétrie
- Pression non conforme

VERT: intervention simple JAUNE: complexe ou coûteux ROUGE: très complexe ou très couteux

Ville de Saint-Sauveur

Réseau d’aqueduc Black Hawk

Ville de
Saint-Sauveur

Réseau d’aqueduc Black Hawk

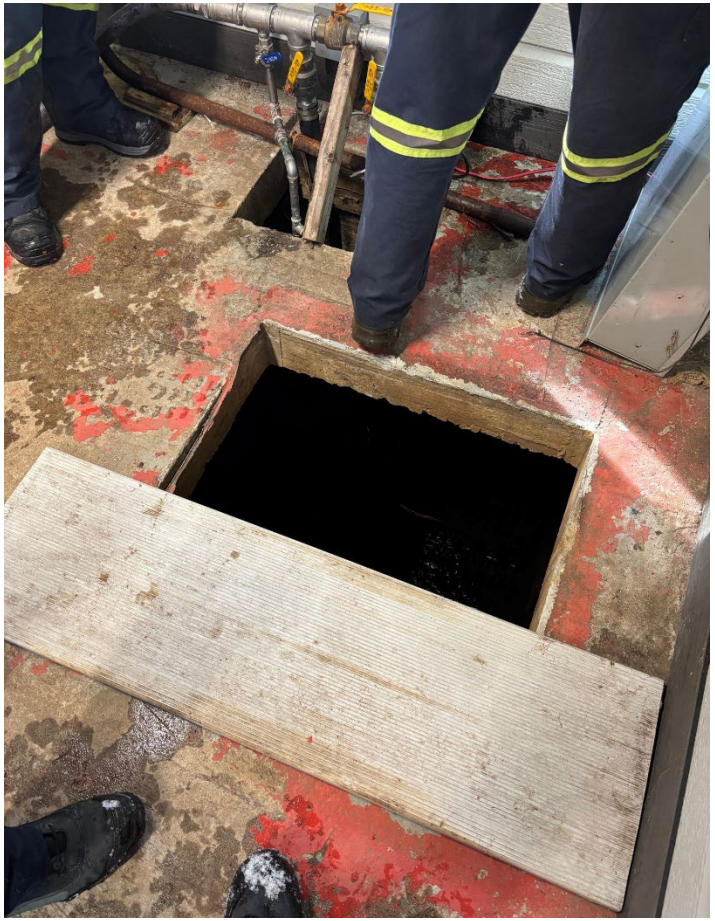

Ville de
Saint-Sauveur

Réseau d'aqueduc Black Hawk

42 résidences connectées

Constats:

- Installation électrique non conforme
- Station malpropre
- Pas de point d'échantillonnage
- Accès au réservoir non conforme
- Étanchéité du réservoir à vérifier
- Groupe électrogène insuffisant
- Pression non conforme

VERT: intervention simple JAUNE: complexe ou coûteux ROUGE: très complexe ou très couteux

Ville de Saint-Sauveur

Réseau d’aqueduc chemin du Nordais

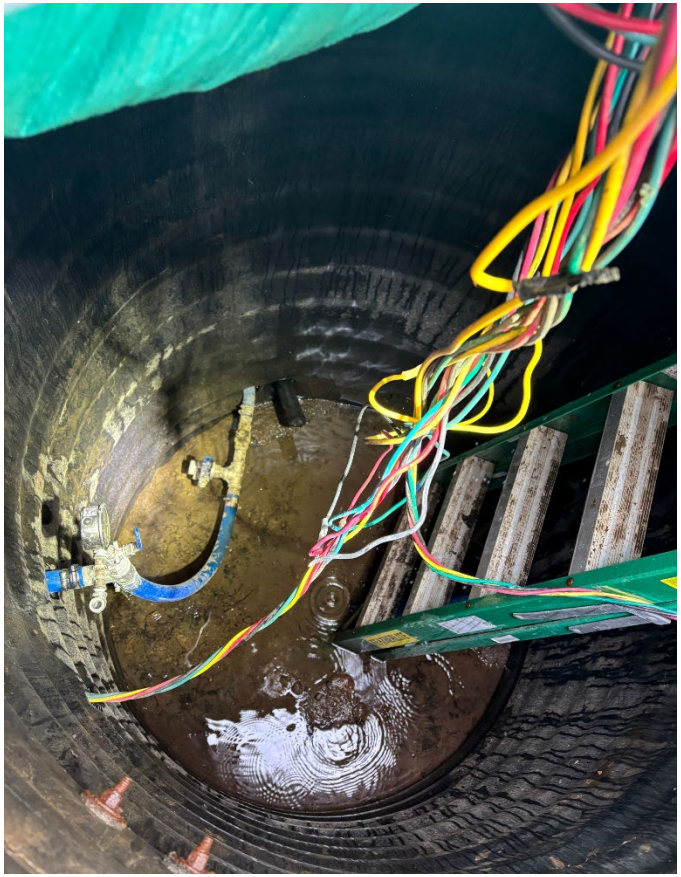

Ville de
Saint-Sauveur

Réseau d’aqueduc chemin du Nordais

Ville de
Saint-Sauveur

Réseau d'aqueduc chemin du Nordais

21 résidences connectées

Constats:

- Accès au bâtiment à sécuriser
- Étanchéité du réservoir d'eau potable
- Pas de point d'échantillonnage
- Pas de groupe électrogène
- Débit insuffisant
- Pression non conforme pour remplir le réservoir
- Pas de télémétrie

VERT: intervention simple JAUNE: complexe ou coûteux ROUGE: très complexe ou très couteux

Ville de Saint-Sauveur

Questions fréquentes

L'avis d'ébullition préventif est-il toujours en vigueur?

Oui, jusqu'à nouvel ordre. Le retour à la normale pourrait être différent d'un aqueduc à l'autre.

Quelle est la suite des choses?

La Ville exploitera les aqueducs et un commissaire-enquêteur nommé par le MELCCFP émettra des recommandations.

Peut-on former une association et reprendre l'exploitation?

Pas pour le moment.

Ville de
Saint-Sauveur

Questions fréquentes

A terme, la Ville pourrait-elle devenir propriétaire?

C’est une possibilité.

Les règlements municipaux concernant l’utilisation de l’eau potable s’appliquent-ils?

Non, mais les règlements d’Aqua-Gestion inc., possiblement.

Puis-je me débrancher du réseau et me faire creuser un puits artésien privé?

Non.

Ville de Saint-Sauveur

Questions fréquentes

Quels travaux la Ville prévoit-elle effectuer à court terme?

Des interventions simples qui ne nécessitent pas d'investissements majeurs pour l'instant.

Qu'est-ce qui sera facturé par la Ville?

Nous évaluons présentement le tout.

Si j'utilise l'eau de mon frigo qui contient un filtre ou si je possède un système UV, dois-je tout de même faire bouillir l'eau?

Oui.

Ville de Saint-Sauveur

Questions fréquentes

Dois-je acquitter la dernière facture d'Aqua-Gestion inc.?

Non, en vertu de l'ordonnance émise.

Quels seront les délais pour mettre de l'ordre dans tout ça?

Nous l'ignorons.

Ville de
Saint-Sauveur

Période de questions

Ville de
Saint-Sauveur

Questionnaire à compléter

Un questionnaire électronique sera envoyé par courriel aux propriétaires des résidences connectées afin de consolider notre banque de données.

Merci de le compléter.

Ville de Saint-Sauveur

Coordonnées importantes

URGENCES : 450 227-0000, poste 9

Autres appels à propos des aqueducs privés : 450 227-0000, poste 2795

Êtes-vous abonné au «Système d'alerte citoyenne» de la Ville?

Ville de Saint-Sauveur

Ville de
Saint-Sauveur